

Communiqué

La présidence du conseil de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunication (ARPT) est assurée depuis aujourd'hui, 21 juin 2016, par M. Mohamed Ahmed Nacer. Il remplace à ce poste M. M'Hamed Toufik Bessai, qui quitte ainsi l'institution, pour réintégrer les rangs de l'Université.

M. Ahmed Nacer, jusque là, membre du Conseil de l'Autorité, est officiellement désigné par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour assurer cette haute fonction. Le nouveau responsable de l'ARPT a tenu à exprimer toute sa disponibilité à assumer cette mission et à assurer une poursuite du processus de régulation dans les meilleures conditions à l'effet de contribuer à la concrétisation des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics dans le secteur de la poste et des télécommunications.

Une cérémonie de passation de pouvoirs a eu lieu au siège de l'Autorité de régulation. Elle a été présidée par la Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Madame Houda Imane Feraoun, en présence des membres du Conseil, du Directeur Général et des cadres de l'Autorité.

Pour rappel, M. M'hamed Toufik Bessai, a été nommé président du Conseil de l'Autorité le 7 novembre 2013. Il a tenu à exprimer ses remerciements à ses pairs, à l'ensemble des responsables, cadres et personnel de l'ARPT.

Plusieurs réalisations sont mises à l'actif de M. BESSAI, durant les trois années qu'il a passées à la tête de l'ARPT, dont la mise en œuvre de la 3G, le lancement du Service Universel des Télécommunications (SUT), ainsi que la mise en route du processus de la 4G mobile.